

Nom, Prénom, Adresse mail, Licence et Club du Juge-Arbitre :	
Nom et Prénom :	
Adresse mail :	
N° Licence :	Club :

Lieu :	Organisme :
Date :	Heure :
Niveau :	Genre :
Division :	Poule :

N°	Association			
N° Licence	NOM - PRENOM	Points	Muté Etranger	Cartons
	A			
	B			
	C			
	D			

N°	Association			
N° Licence	NOM - PRENOM	Points	Muté Etranger	Cartons
	W			
	X			
	Y			
	Z			

* Double : mettre le nom des joueurs du double dans le cas où ceux-ci ne sont pas en AB / XY.

Avant le commencement de la rencontre, l'attribution des lettres ABCD et WXYZ est faite par tirage au sort.
Chaque capitaine présente ensuite son équipe au Juge-Arbitre en désignant ses joueurs par une des lettres dont il est le bénéficiaire.

SCORES					ORDRE DES PARTIES	POINTS			
1	2	3	4	5		ABCD	WXYZ		
1					A	contre	W		
2					B	"	X		
3					Double	"	Double		
4					A	"	X		
5					B	"	W		
TOTAL DES POINTS DE CHAQUE EQUIPE									

La feuille de rencontre est expédiée par le club qui reçoit.

	Réserves
	Réclamations
	Cartons
	Rapport JA

Capitaine équipe A	Capitaine équipe X	Association	
		Association	
Signature	Signature		

Signature du Juge Arbitre

Tour	Phase
------	-------

CARTONS							
N°licence	Nom Prénom	Association	Jaune	Jaune - Rouge		Rouge	MOTIF DES CARTONS
				1 Pt	2 Pt	J.A.	

ARBITRES		
A compléter obligatoirement en Nationale et en cas de non-conformité le préciser dans la partie "Rapport du Juge-Arbitre"		
N°Licence	NOM Prénom	Grade

RAPPORT DU JUGE-ARBITRE
A compléter obligatoirement en cas d'incident de jeu, de non-conformité des conditions de jeu et de non-respect des obligations d'arbitrage en nationale (Vous pouvez déborder de ce "cadre" et effectuer un rapport complet sur une feuille annexe).

Capitaine Equipe A	Juge-Arbitre	Capitaine Equipe X
La signature des capitaines atteste de la connaissance des cartons, des arbitres et du rapport du juge arbitre		

RESERVES ET / OU RECLAMATIONS
Pour chaque réserve ou réclamation, veuillez noter l'heure et la marque au moment de l'infraction et faire signer chaque capitaine sous chaque réserve ou réclamation La signature n'atteste que la connaissance, et non la reconnaissance des faits